N°1214

du 19 MARS 2019

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Pour identifier les localités non couvertes et satisfaire davantage les populations

Un vaste inventaire des forages et mini-adductions d'eau potable en milieu rural et semi-urbain est en cours

P.4 **Climat des affaires au Togo**

Le Top 100 du Doing Business visé

**** Il est possible aujourd'hui au Togo de créer son entreprise en moins de 7h de temps…***

Sandra Ablamba Johnson, Coordinatrice de la cellule du climat des affaires (CCA)

P.6 Sani Yaya au siège du Fonds monétaire à Washington

Le satisfecit de Christine Lagarde sur les réformes économiques au Togo

P.7 Première fluctuation depuis août 2018

Hausse de 3% des prix des produits pétroliers dès ce mardi à 00 heure

P.3 Africa CEO Forum 2019 à Kigali

Faure Gnassingbé en route pour la promotion du PND

P.3 Dans la foulée des rencontres entre les bénéficiaires et le ministre Noël Bataka

Les opportunités d'emplois qu'offre l'agropole de Kara

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

AZIMUTS INFOS

Le corail semble s'habituer au réchauffement climatique, est-ce une bonne nouvelle ?

Les récifs de la Grande Barrière de corail, au nord-est de l'Australie, ont moins souffert en 2017 alors que l'eau était encore plus chaude que l'année précédente. Un phénomène d'accoutumance qui cache pourtant un bien mauvais signe.

En avril 2018, une équipe de chercheurs avait sonné l'alerte sur la disparition catastrophique des récifs de la Grande Barrière de corail, longue de 2.300 km. Ils avaient relevé une perte de couverture de 30 % à 50 % des coraux, entre mars et novembre 2016, en raison du stress thermique. " Les coraux sont morts en quelques semaines dans les eaux où la température a augmenté de plus de 3 °C ", avaient-ils alors constaté.

Mais en 2017, la tendance semble ralentir, constatent les chercheurs dans une nouvelle étude publiée dans Nature Climate Change, ce 10 décembre. " Nous avons été stupéfaits de trouver moins de blanchissement en 2017, alors même que les températures étaient encore plus extrêmes que celles de l'année précédente ", rapporte Terry Hughes, l'un des coauteurs. Lors de la première vague, les coraux exposés à une hausse de température de 8-9 °C avaient ainsi 90 % de chance de mourir, comparé à seulement 14 % de probabilité en 2017.

Spécifiquement, la mortalité est beaucoup plus faible pour les récifs précédemment exposés au stress thermique. Pour les chercheurs, c'est la preuve d'une " mémoire écologique " des écosystèmes. " Une fois que les espèces les plus fragiles ont disparu, il subsiste les plus résistantes au réchauffement ", explique Terry Hughes.

Une forêt tropicale transformée en garrigue

Faut-il en conclure que le réchauffement n'aura finalement aucun impact sur les coraux ? Pas du tout, mettent en garde les chercheurs, car cette adaptation se fait au détriment de la biodiversité. " Un peu comme si une forêt tropicale humide se transformait en garrigue méditerranéenne ", illustre Denis Allemand, directeur scientifique du Centre scientifique de Monaco et spécialiste de la biologie des organismes marins (qui n'a pas participé à l'étude). De plus, les épisodes de blanchissement trop fréquents risquent de ne pas laisser le temps au récif de se régénérer. Depuis 1998, 61 % des coraux de la Grande Barrière de corail ont subi au moins un épisode de blanchissement.

Équation

Le terme équation nous vient du latin "?aequatio?" signifiant "?égalité?". Ainsi une équation correspond à une égalité soumise à conditions, qui se vérifie en spécifiant certains paramètres indéterminés. Pour prendre un exemple simple, une équation est une égalité du type a + b = 3, avec a, b des entiers. L'équation est vérifiée pour a = 1 et b = 2. Mais elle ne l'est pas pour a = 1 et b = 3. Résoudre une équation revient justement à déterminer les valeurs que peuvent prendre les variables pour que l'égalité soit vérifiée.

Une équation peut aussi permettre de décrire des figures géométriques. L'équation d'un cercle s'écrit par exemple x2+y2 = R2 où R est le rayon du cercle en question. Dans un repère cartésien, un problème de géométrie devient alors un problème d'analyse et l'on parle de géométrie analytique. Ainsi considérant les coordonnées d'un point, il devient facile de déterminer si oui ou non il se trouve sur le cercle.

Les équations en chimie et en physique

Les chimistes manipulent également des équations. Une équation chimique se pose pour traduire la transformation d'atomes ou de molécules au cours d'une réaction chimique. On parle aussi d'équations bilans. Chaque atome est alors représenté par son symbole et le signe "?=?" est remplacé par des flèches symbolisant le sens de la transformation. Une équation chimique doit être équilibrée. Car selon le principe de conservation de la masse, aucun atome ne peut ni disparaître ni se créer, seules les combinaisons diffèrent.

De leur côté, les physiciens utilisent des équations pour exprimer les propriétés du monde qui nous entoure. Ainsi l'équation des gaz parfaits - qui s'écrit PV = nRT où P correspond à la pression, V au volume, n à la quantité de matière, T à la température absolue et R à la constante universelle des gaz parfaits - a été posée pour décrire le comportement des gaz réels à basse pression. Et l'une des plus célèbres équations au monde est celle découverte par Albert Einstein : E=mc2.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Festival

Début hier du début de la 12 ème édition du Filbleu

La 12ème édition du festival FILBLEU a débuté hier à l'Espace Level d'Adidogomé par la cérémonie d'ouverture. Le film se déroulera du 18 au 23 mars 2019 au Togo dans les villes de : Lomé, Kpalimé, Atakpamé et Badou sur le thème : " Un rêve utile, une aventure ambiguë ", thème emprunté à deux romanciers africains parmi les plus brillants, Tierno Monenembo et Cheikh Hamidou Kane. Accolés, ces deux titres de romans racontent, mieux que tout long discours, le parcours de ce festival international qui en a connu du chemin, pour-

suivant l'utilité du rêve d'asseoir la culture au sein de la cité, butant à chaque bilan sur l'ambiguïté même de l'engagement, mais revenant toujours sur ses pas pour continuer à tisser l'espérance, tresser les cordes de la fraternité artistique internationale, selon les organisateurs.

Cheikh Hamidou Kane, 91 ans, figure majeure de la littérature et de la gouvernance en Afrique, , Werewere Liking, directrice du Village Ki-Yi à Abidjan, sont les grands noms de la littérature et des arts qui participent à ce festival. On y croisera également le dramaturge béninois Giovanni Houansou, lauréat du dernier Prix RFI Théâtre, et plusieurs auteurs nationaux comme Renaud Dossavi, lauréat du Prix de littérature de la Banque Africaine de Développement.

Le Festival FILBLEU est une manifestation culturelle, artistique et littéraire annuelle qui vise à rassembler, en marge de la célébration de la Journée Internationale de la Francophonie, les auteurs francophones et non francophones traduits en Français. Festival de proximité, il s'inscrit dans une démarche de décentralisation culturelle en allant vers les jeunes, les femmes et toutes les couches sociales là où ils sont. Et, depuis l'édition 2018, il intègre les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans sa programmation.

Francophonie

Boubacar Boris Diop : Le français a produit une élite minoritaire

A la question : Au Sénégal, le français est-il en compétition avec le wolof ?, L'écrivain Boubacar Boris Diop répond : " Le français a perdu de son pouvoir de séduction au Sénégal. Par exemple, à la télévision, des débats télévisés qui commencent en français finissent souvent en wolof. Une personne qui parle mal le français s'exprimera dans sa langue sans complexe, au lieu de se mettre à baragouiner, comme cela aurait été le cas il y a quelques années. Le système de scolarisation universelle légué par la colonisation n'a fonctionné qu'en théorie ; il a produit une élite minoritaire de plus en plus larguée, alors qu'il était supposé tirer la société vers le haut."

Nécrologie

Mort de Yuya Uchida, star du rock japonais

Au Japon, Yuya Uchida était connu comme un pilier de la contre-culture, un mélange de Kim Fowley pour le flair de businessman, Robert Plant pour la voix et Frank Zappa pour les idées longues. Né en 1939 à Kobe, Yuya Uchida fut parmi les premiers, avec Mickey Curtis, à s'intéresser à la chose rock'n'roll dans l'archipel, en solo puis avec divers groupes dont les Blue Jeans ou George Tagawa and the Double Beats, après la découverte d'Elvis Presley. En 1965, il fut choisi pour assurer la première partie des Beatles au Budokan de Tokyo (et enregistra même une chanson spécialement pour l'occasion titrée Welcome Beatles), concert qui allait lancer la vague "Group Sounds", à mi-chemin de nos yéyés et de la British Invasion au Royaume-Uni.

Mais c'est avec les psychédéliques Flowers, formés après une errance de trois mois en Europe en 1967 et les découvertes, sur scène à Londres ou Paris, de Jimi Hendrix ou Led Zeppelin, que Yuya Uchida trouva sa voix : celle, perçante et écorchée, d'un frontman de heavy rock anglophile (contrairement à d'autres pionniers comme Haruomi Hosono, qui préférait le chant en japonais). Yuya Uchida suit de peu sa femme Kirin Kiki, comédienne chez Hirokazu Kore-eda disparue en 2018, avec qui il vivait séparé depuis 1975.

Arts plastiques

Okwui Enwezor, mentor de l'art contemporain africain, est décédé

Le Nigérian Okwui Enwezor, spécialiste de l'art contemporain africain, est décédé ce weekend, à l'âge de 55 ans. Il fut le premier non-Européen à diriger une édition de la Documenta, à Kassel (Allemagne).

Né le 23 octobre 1963 à Calabar (Nigeria), Okwui Enwezor est le grand pionnier et théoricien de l'art contemporain africain, dont il a défendu la singularité, la multiplicité et la force. Parfois avec un sens redouté de la dialectique. Il en a permis la reconnaissance à la faveur des Cultural Studies et il en a incarné la grande référence intellectuelle.

Fils d'une famille aisée, appartenant à l'ethnie des Igbos, de la ville d'Awkuzu où se tient le gouvernement local d'Oyi dans l'État d'Anambra, Okwui Enwezor arrive dès 1982, à 18 ans, dans le Bronx, après juste un semestre à l'université du Nigeria. Il étudie conjointement arts et politique à l'université de New Jersey City, ce qui restera sa force et sa signature parce que cet alliage est à la fois révolutionnaire et prémonitoire. Il suffit de voir aujourd'hui comment les musées, du MoMA et du Whitney de New York à la Tate Modern de Londres, se dépêchent d'accrocher les grands artistes africains et afro-américains sur leurs cimaises. Il suffit aussi, pour en juger, de lire l'essai très engagé et passionnant qu'Okwui Enwezor a écrit sur Jean-Michel Basquiat dans le catalogue de la rétrospective qui a envahi la Fondation Vuitton cet hiver. Basquiat y perdait en gentil exotisme, y gagnait en dure révolte. À l'image de l'histoire afro-américaine, une certaine violence se cachait au détour de son écriture cérébrale, pointilleuse et sévère.

Les premiers pas d'Okwui Enwezor furent en poésie: il récita à la Knitting Factory et au Nuyorican Poets Cafe dans l'East Village de Manhattan. Avec ses compatriotes africains Chika Okeke-Agulu et Salah Hassan, il créa alors depuis son appartement de Brooklyn une

revue trisannuelle, Nka Journal of Contemporarary African Art. (NKa est un mot Igbo qui veut dire "art" et "faire, créer"). Son premier coup d'éclat muséal fut au Guggenheim Museum en 1996 où il était le commissaire de l'exposition In/Sight. Elle dévoilait 30 photographes africains et remettait ces artistes dans le contexte de la décolonisation et l'émergence des pays africains indépendants.

Avant d'être directeur de la prestigieuse Haus der Kunst de Munich, poste que la maladie lui a fait quitter en juin 2018, Okwui Enwezor fut le premier non-Européen à être directeur artistique de la Documenta 11 (1998-2000), adoubement du monde de l'art dans ce qu'il a de plus élitiste et envié. Il fut le seul, après le grand Harald Szeeman, à avoir été le commissaire à la fois de la Documenta de Kassel et de la Biennale de Venise.

Disparition

Alain Brezault, auteur et formateur de caricaturistes togolais est mort

BrézaultRomancier, essayiste et scénariste de BD (Les Corruptibles, chez Glénat), Alain Brezault a vécu et travaillé de nombreuses années en Afrique noire et y retourne régulièrement. Il réside actuellement à Bruxelles, où il travaille à la défense acharnée du cinéma africain dans le monde et collabore, via la bande dessinée, avec de nombreux artistes d'origine africaine.

Dans la foulée des rencontres entre les bénéficiaires et le ministre Noël Bataka

Les opportunités d'emplois qu'offre l'agropole de Kara

Late Pater

Dans le sillage de la rencontre du président Faure Gnassingbé avec les communautés de Broukou sur le site devant abriter l'agroparc du bassin de la Kara, le ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique, Noël Bataka, a entamé une série de rencontres thématiques avec les populations de la région de la Kara. Ces rencontres visent à présenter aux populations de cette région, notamment les femmes et les jeunes, les opportunités d'emploi et de création de richesses qu'offre la mise en place de l'agropole pilote de Kara. La tournée de la délégation ministérielle a débuté, le 16 mars 2019, par Niamtougou, dans la préfecture de Doufelgou qui abrite l'agroparc de Broukou. Toutes les sept préfectures de la région vont être parcourues.

Noël Koutera Bataka, Ministre de l'Agriculture

«Il est, en effet, important que les forces vives s'organisent et se préparent à saisir cette opportunité notamment en se structurant en chaines de valeur, mais aussi en se constituant en petites et moyennes entreprises (PME) et même en très petites entreprises (TPE) voire des entreprises individuelles, en amont de la réalisation des infrastructures et du déploiement des unités agro-industrielles». Ce message restera le même à chaque étape de la tournée, renseigne le ministère.

Dans un tableau relatif à la situation des opportunités d'emplois dans l'agropole de Kara, l'Autorité indexe, en ce qui concerne les **industries d'intrants** : fournisseurs d'intrants, revendeurs (magasiniers), fournisseurs de matériels agricoles, fournisseurs des équipements de protection individuelle, prestation des soins vétérinaires, prestations phytosanitaires, location de matériels agricoles et transporteurs ; en ce qui concerne la **production primaire** : exploitant fermier moderne, prestations en mécanisation agricole (tractoriste, motoculteur, etc.), maraichers, pépiniéristes, semenciers, aménagistes, maintenanciers du matériel agricole (mécanicien, vulcanisateur, etc.), exploitant agricole, éleveurs (poulet de chair, pondeuse, etc.), pisciculteurs, provendiers, valorisateurs des résidus (compostage, fabrication de briquette, biogaz, fourrage) ; en ce qui concerne la **transformation primaire** : agrégateurs, prestataires/acteurs de chaîne de froid industriel, opérateurs d'entreposage, mécanique d'entretien industriel, machinistes, matériels agricoles de transformation primaire (fabricant), prestataires des services de transformation primaire (égreneur, calibreur, épierreur, vanneur, étuveur, meunier, etc.), électricité industrielle/énergie, valorisateurs des sous-produits (compostage, fabrication de briquette, biogaz, provende).

Pour la **transformation secondaire** : transformateurs industriels (ingénieur agroindustriel, technicien supérieur agro-alimentaire, technicien en technologie alimentaire, technicien en gestion des déchets, informaticien industriel, spécialiste en découpe, égreneur, calibreur, épierreur, vanneur, étuveur, ensacheur, provendier, nutritionniste), contrôleurs de qualité (technicien de laboratoire de chimie alimentaire), fournisseurs d'équipements de transformation (génie mécanique, technicien supérieur en mécanique, électrotechniciens, électronicien, informaticien, automatisme). En ce qui concerne la **distribution et marketing** : logistique et transport (transitaire, transporteurs, assureurs), marketing (communicateur, e-marketing), packaging et labellisation (fournisseurs de matériel, imprimeurs, mécanographes, infographes, etc.), commerce électronique et plateforme de vente des produits (agents commerciaux, télévendeurs, e-commerciaux), services de gros et de détails (super-grossistes, grossistes, détaillants, commerciaux, vendeurs). Le tout lié aux filières végétales (riz, maïs, soja, anacarde, sésame, tomate, fruits maraîchers) et aux filières animales (volaille, poisson).

Quant aux infrastructures, elles renvoient à l'agroparc (bloc de service, bloc résidentiel, bloc des infrastructures socio-collectives, bloc des unités de transformation) ; à un magasin de tri, de stockage et de mise à marché de produits agricoles au niveau village, un centre de crédit agricole et de fourniture d'intrants agricoles, un centre de protection de végétaux et d'animaux, un centre de formation et de location de matériel agricole) ; à trois barrages (Misseouta, Léon, Bidjandè) ; à l'aménagement (2 200 ha irrigués, etc.) ; aux pistes (80 km et 50 km) ; à l'eau (5 mini adductions d'eau potable, 60 forages) ; à l'électrification (agroparc, 6 villages) ; et aux infrastructures socio-collectives (écoles, centres de santé). Et pour la **conception des ouvrages**, on aura besoin de cabinet d'architecture (architecte, dessinateur, métreur), bureau d'étude (ingénieurs topographes, ingénieurs génie civil, ingénieurs en environnement, ingénieurs en hygiène et sécurité, hydrologues, froid industriel, hydrauliciens, génie rural, agronomes, environnementalistes, socio-économistes, sociologues, électriciens, financiers, etc.). En ce qui concerne les **matériaux et matériels** : location d'engins (camion benne, graders, niveleuse, bulldozer, chargeurs, etc.), services d'appui (conducteurs d'engins, mécaniciens, maintenanciers, électriciens auto, vulcanisateurs, agent de sécurité), exploitation de carrière (contrôleurs, conducteurs d'engins, mécaniciens, maintenanciers, électriciens auto, vulcanisateurs, agent de sécurité), fournisseurs de matériaux de construction (détenteurs de magasins de quincaillerie). Et pour la **mise en œuvre**, le projet aura besoin d'entreprise de bâtiments et travaux publics (ingénieur, technicien supérieur, environnementaliste, sociologue, maçon, menuisier bois et alu, carreauleur, peintre, staffeur, plombier, charpentier, ferrailleur, soudeur, aide topo, électricien, manœuvres, agent de sécurité, conducteur, agents d'entretien, etc.).

Enfin, pour les **activités de soutien**, l'Autorité cible les services d'appui (transporteur, manutentionneur, institutions de microfinance, banque, contrôleur de qualité, assurance, recherche et développement, certificateur, laboratoire), les services généraux (avocat, juriste, assistante de direction, hôtesse, agents d'accueil, traducteur, guide touristique, secrétaire, comptable, médecin, infirmier, sage-femme, accoucheuse, conseiller en environnement, agent de sécurité, pompiste, vidangeur, restaurateur, débit de boisson, douane, OTR, impôt, transit, vétérinaire, hôtelier, gérant d'auberge, sécurité, mairie, agents d'entretien, formateurs spécialisés, etc.).

Les emplois seront permanents ou temporaires.

Ouverture de la 37ème Assemblée paritaire ACP-UE

Une forte délégation de députés togolais présente à Bucarest

La 37e Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE – (Afrique Caraïbe Pacifique-Union européenne) – s'est ouverte hier lundi à Bucarest (Roumanie), en présence d'une forte délégation de parlementaires togolais, comprenant, notamment Mey Gnassingbé, et trois vice-présidents de l'Assemblée, André Johnson, Pacôme Adjourouvi et Ibrahima Memounatou. Du 18 au 20 mars, plusieurs thèmes d'actualité seront abordés, entre autres, les questions des migrations, le climat, l'Etat de droit et l'impact du Brexit sur les économies des pays membres.

Louis Michel (centre), au milieu de parlementaires togolais

«*Comme à l'accoutumée, la session sera riche en contenu et je suis certain qu'elle produira un résultat utile et concret sur lequel nous pourrons nous fonder pour aller de l'avant. Le pacte mondial des Nations unies pour les migrations récemment adopté, qui donne une place centrale à l'humain, sera analysé. Nous examinerons également la compatibilité de notre modèle économique avec la lutte contre le changement climatique. Ce ne sera pas le seul thème environnemental à l'honneur: le concept novateur de crime contre l'environnement sera traité parmi les points urgents. L'état de droit dans les pays ACP et de l'Union ainsi que l'incidence du Brexit sur le partenariat ACP-UE figureront également à l'ordre du jour. Les trois commissions permanentes, comme d'usage, soumettront au vote leurs rapports, qui porteront notamment sur l'importance stratégique du partenariat ACP-UE, les énergies renouvelables ou encore les enfants non scolarisés. La session comprendra en outre un forum des femmes et une conférence de la jeunesse*», a d'entrée indiqué Louis Michel, le coprésident UE.

L'Union européenne a un partenariat spécial avec les pays ACP grâce aux liens historiques entre ces pays et de nombreux États membres de l'UE. Ce partenariat est basé sur l'Accord de Cotonou ; il a une dimension parlementaire qui permet un contrôle de la dimension gouvernementale et exécutive. Les élus parlementaires des 78 pays ACP et 78 membres du Parlement européen se réunissent deux fois par an dans l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, une fois dans le pays UE qui détient la présidence du Conseil UE et une fois dans un pays choisi par les ACP. À côté des sessions plénières se tiennent des réunions régulières des commissions et du Bureau.

Il faut souligner que la présente session se tient à un moment où l'Union européenne et les pays Afrique-Caraïbes- Pacifique sont en négociations pour parvenir à un nouvel accord commercial d'ici 2020 au plus tard.

Africa CEO Forum 2019 à Kigali

Faure Gnassingbé en route pour la promotion du PND

La 7e édition du Africa CEO Forum, rendez-vous international des décideurs et financiers du secteur privé africain, se tiendra les 25 et 26 mars 2019 à Kigali, dans la capitale rwandaise. Après une édition 2018 marquée par une mobilisation record et la présence des présidents de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Zimbabwe, c'est cette fois-ci au Rwanda, à Kigali, que se réuniront les plus grands décideurs africains pour le 7e Africa CEO Forum, organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de *Jeune Afrique* et de *The Africa Report*, et par Rainbow Unlimited, société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique, rappelle le magazine panafricain.

Faure Gnassingbé, le président togolais, y est naturellement attendu aux côtés de ses paires. D'après le confrère Jeune Afrique, Faure y présentera son Plan national de développement (PND) 2018-2022 devant un parterre de 1.500 chefs d'entreprise et investisseurs venus d'Afrique et du monde entier.

Positionner le Togo comme un hub logistique et financier de premier plan, accélérer le développement des pôles agricoles, manufacturiers et d'industrie extractive, consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion : le PND entend transformer structurellement l'économie togolaise, estime le confrère. Sa réalisation, prévue pour la période 2018-2022, doit être financée par le secteur privé à hauteur de 65%.

Face à cette nécessité, le chef de l'État togolais présentera les ambitions et les projets de son plan devant un parterre de chefs d'entreprises, bailleurs et investisseurs, réunis à l'occasion de la session «Invest in Togo», l'endroit tout indiqué pour faire la promotion de ce programme phare. «*Accompagné d'une importante délégation ministérielle, Faure Gnassingbé, exposera sa stratégie de développement économique et dialoguera librement avec les investisseurs sur de nombreux sujets allant de l'environnement des affaires aux projets d'investissements public-privé*», précise Jeune Afrique.

Climat des affaires au Togo

Le Top 100 du Doing Business visé

**** Il est possible aujourd'hui au Togo de créer son entreprise en moins de 7h de temps...***

Des résultats des réformes menées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires est une grande satisfaction en ce qui concerne tous les indicateurs. Les nouvelles réformes réalisées en 2018 vont peut-être permettre au Togo de figurer dans les Top 100 des pays les plus ''perfomeurs" dans le monde. C'est du moins le vœu de la coordinatrice de la cellule du climat des affaires (CCA) Sandra Ablamba Johnson qui affirme que les réformes s'effectuent en un rythme soutenu.

Eric J.

Sandra Ablamba Johnson, Coordinatrice de la cellule du climat des affaires (CCA)

Au niveau de l'indicateur 1, à savoir le raccordement à l'électricité, le gouvernement a poursuivi la réduction des frais des travaux de raccordement moyenne tension au réseau de service public de distribution. Une décision prise par la CEET le 28 Novembre 2018 porte cette réduction des frais à 50% hors TVA alors qu'elle n'était que de 30% auparavant. Aussi, l'élargissement de la période de paiement de l'échéancier jusqu'à 6 mois a été acté. Quant à la transparence et la célérité dans les procédures de demande de raccordement, on fait valoir la mise à jour du site de la Compagnie Energique Electrique du Togo (CEET) www.ceet.tg. La CCA fait savoir aussi que sur l'ensemble du réseau électrique de distribution de Lomé, en 2018, les valeurs de SAIDI System Average Interruption Duration Index) et SAFI (System Average Interruption Frequency Index) s'établissent respectivement à (81) et (36) par déduction, celles de Customer Average Interruption Duration Index CAIDI (2,25) contre respectivement 89; 39 et 2,28 en 2017.

Sur le transfert de propriété (indicateur 2), un indicateur très important dans l'amélioration du climat des affaires, on peut noter la fusion des formalités de mutation avec la responsabilisation d'un agent à la conservation foncière pour effectuer la formalité fusionnée. «*On a constaté une augmentation exponentielle du nombre de mutation à 70 dossiers en Janvier 2019 contre 35 à la même période en 2017.»,* affirme-t-on à la CCA avec, à la clé, une réduction du coût des droits d'enregistrement et de conservation foncière à 35.000 FCFA contre 4% de la valeur vénale du bien immeuble auparavant selon un arrêté du ministère de l'économie et des finances du 20 Novembre 2018. Il en est de même pour les émoluments des notaires pour les ventes gré à gré concernant les mutations totales d'immeubles qui varient désormais de 100 000 à 250 000 FCFA. Autre réduction des frais, celle de délivrance des copies des titres fonciers qui s'obtiennent chez les notaires au prix de 2000 F CFA en 48H.

Au Total, 272 transferts de propriété ont été effectués en 2018 contre 130 en 2017, une augmentation de plus de 100% avec un délai moyen de traitement des dossiers de 08 jours aux premiers mois de 2019 contre 10 JOURS en 2018.

Concernant cet indicateur 2, on peut aussi signaler la mise en place d'un mécanisme indépendant et spécialisé pour les plaintes ayant trait aux questions cadastrales et de la conservation foncière pour permettre à toute personne qui désire disposer des informations ou partager des préoccupations. « *Un bureau spécial en charge de l'audit interne et de la corruption est en charge de traiter les demandes et les affecte aux personnes concernées* », confie-t-on à la CCA.

La grande innovation au niveau de l'indicateur de la création d'entreprise est celle du délai qui s'amenuise au jour le jour. Il est possible aujourd'hui au Togo de créer son entreprise à moins de 7h de temps, le Centre de formalité des entreprises (CFE) étant désormais en mode de journée continue. Les dépôts peuvent se faire de 7h à 14h et les retraits de 14h30 à 18h. En 2018, 10 545 entreprises ont été créées, une hausse de 27,5%.

En ce qui concerne le paiement des impôts et taxes, une dizaine de taxes ont été supprimées dans le nouveau code entré en vigueur depuis le 1er janvier 2019 afin de desserrer l'étau sur les PME/PMI. On peut noter aussi une exonération de la taxe professionnelle unique (TPU) pour deux années et la télé-déclaration qui devient obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 300 millions FCFA et 1 milliard. Auparavant, ils ne concernaient que les grandes entreprises.

Au 28 février 2019, on dénombre plus de 1700 entreprises ayant utilisé la télé-déclaration pour les rémunérations nominatives de leurs employés à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS), par exemple.

Sur l'obtention du permis de construire (indicateur 4), on notera un renforcement de la réforme relative à la dématérialisation des procédures, mais aussi l'existence d'un cadre réglementaire des dispositions portant sur la qualification exigée du professionnel qui va superviser la construction sur le terrain et le contrôle technique de la construction d'ouvrages et les modalités d'inspections basées sur les risques.

S'agissant de l'indicateur exécution du contrat, la nouvelle loi du 10 décembre 2018 instituant les juridictions commerciales en République Togolaise en vue d'améliorer l'efficacité du règlement des litiges commerciaux et le renforcement de la plateforme portant sur l'automatisation des procédures relatives aux contentieux commerciaux sont à mettre à l'actif des réformes.

(Nous y reviendrons)

Selon les statistiques actualisées sur la filière, pour le compte de l'année 2017

270.000 tonnes de fruits et légumes réellement disponibles sur 560.000 tonnes produites

Jean AFOLABI

Le rapport de l'étude «*Les fruits et légumes au Togo : état des lieux de la production, organisation des filières et contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle»* a été validé le 14 mars 2019 à Lomé au cours d'un atelier tenu au ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique, en présence des cadres des ministères sectoriels concernés, des producteurs, transformateurs, et commerçants des fruits et légumes. L'université de Lomé, la GIZ, l'UE y étaient également représentés. Cette rencontre est organisée par la FAO, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique, pour informer les différents acteurs sur les données statistiques actualisées relatives à la production, à la commercialisation et à la consommation des fruits et légumes au Togo et procéder à une analyse critique du rapport produit.

La filière fruits et légumes constitue l'une des filières agricoles ciblées par le Plan national de développement (PND) et par ricochet le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), tant pour son importance dans la contribution à la sécurité nutritionnelle (axe 3 du PND) que par le potentiel qu'offre cette filière pour le développement de l'industrie agroalimentaire et l'amélioration de la balance commerciale dans le secteur agricole, a souligné M. Djiwa Oyétoundé, Assistant au Représentant, Chargé de programme au Bureau de la FAO au Togo. Pour Mme Bali Nèmè, Secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique, l'actualisation des données sur la filière fruits et légumes contribuera à une meilleure orientation des interventions du Gouvernement, en ce qui concerne le développement des chaines de valeur (axe 2 du PND). Les fruits et légumes sont d'un grand apport alimentaire et nutritionnel, car sources de vitamines, de sels minéraux, de fibres, d'antioxydants et d'énergie dont le rôle sur le métabolisme et le bien-être sanitaire n'est plus à démontrer.

La production des fruits et légumes est pratiquée sur presque toute l'étendue du territoire national. Elle est d'une valeur économique durable et créatrice de richesses et d'emplois. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le Togo a importé plus de 8 385 tonnes de fruits et légumes en 2017, représentant en valeur 1,4 milliards de francs Cfa alors que les exportations seraient de l'ordre 30 265 tonnes pour une valeur de 4,578 milliards de francs Cfa.

L'étude a révélé que la production fruitière du pays en 2017 est de l'ordre de 560 000 tonnes, dont la principale spéculation est la mangue (66%) et entre 2013 et 2017, la production de légumes est passée de 21 687 tonnes à 37 215 tonnes. Cependant, la disponibilité des fruits et légumes est confrontée aux pertes et dégâts enregistrées dans les champs de l'ordre de 12% à 20% et aux détériorations lors de la distribution allant de 20% à 50% de la production totale. Ainsi, sur près de 560 000 tonnes de production, la quantité de fruits et légumes réellement disponible serait d'environ 270 000 tonnes.

A l'issue de l'atelier, il est recommandé que les capacités des horticulteurs et des structures d'appui technique (ITRA, ICAT, DPV, DFV, CAGIA etc.) soient renforcées, que la filière fruits et légumes soit mieux coordonnée et mieux organisée, afin que l'on puisse disposer d'une liste exhaustive des fruits et légumes produits au Togo ainsi que ceux importés. Le développement des infrastructures routières et des équipements de stockage ainsi que la mise en place des unités de transformation agroalimentaires sont des axes à explorer davantage pour développer cette chaine de valeur agricole.

Pour identifier les localités non couvertes et satisfaire davantage les populations

Un vaste inventaire des forages et mini-adductions d'eau potable en milieu rural et semi-urbain est en cours

«Dans le souci d'améliorer davantage l'accès des populations à l'eau potable au Togo, le ministre de l'Eau, de l'Equipement rural et de l'Hydraulique villageoise a lancé, depuis le 4 mars 2019, une vaste opération d'inventaire des forages et mini-adductions d'eau potable en milieu rural et semi-urbain sur toute l'étendue du territoire national. La collecte des informations devra permettre de disposer de statistiques fiables relatives à l'état de fonctionnement des différents ouvrages d'eau du pays et à l'identification exhaustive des localités non couvertes en eau dans la perspective d'une prise en compte dans les prochains projets à mettre en œuvre. A cet effet, des équipes ont été envoyées dans toutes les préfectures pour des séances de travail avec les préfets, les chefs de cantons, les chefs de villages, les comités cantonaux et villageois de développement», précise le communiqué signé par Antoine Lékpa Gbégbéni. Invitant, pour la même cause, *«toute la population à soutenir cette opération de recensement dans toutes les localités en vue de son bon aboutissement».*

D'un ministère à un autre, les statistiques divergent sur le nombre de forages publics réellement construits par l'Etat. L'initiative doit pouvoir corriger ce dysfonctionnement au sein du même Exécutif. Et elle va soutenir l'autre initiative récemment lancée – le projet Suivi des Ouvrages de Forage et des Indicateurs pour l'Eau (SOFIE). Dispositif innovant basé sur la téléphonie mobile qui

permet d'assurer aux populations un approvisionnement continu et permanent en eau potable par un suivi en temps réel des ouvrages de forage, ce projet se veut une plateforme qui permet notamment de détecter et de localiser les pannes sur les ouvrages de forage. Au total, 9.460 forages installés dans des villages à travers le vaste programme d'installation de puits et de forages en milieu rural mis en place par le gouvernement togolais, en collaboration avec des partenaires au développement. De la phase pilote du projet en 2018 jusqu'au début de la généralisation en 2019, ce dispositif a été mis sur plus de 2.406 forages répartis sur 114 cantons. Le projet a permis de réduire considérablement le délai de réparation des forages de plusieurs mois à 3 jours (72 heures) maximum.

FOOTBALL/ELIMINATOIRES CAN 2019

Cinq séances pour passer le cap des Ecureuils

L'équipe nationale de football du Togo a débuté hier une série de quatre séances d'entraînement sur la nouvelle pelouse du stade municipal de Lomé jusqu'à vendredi matin, avant de prendre la route pour Cotonou où elle croise le Bénin, dimanche, en match comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019.

Hervé A.

Les séances de lundi et de jeudi après-midi sont ouvertes au public et aux médias contrairement à celles programmées mardi et mercredi, précise le service presse de l'Equipe nationale.

De cette manière, le sélectionneur des Claude Le Roy et ses joueurs pourront mettre en place le schéma dans lequel ils comptent évoluer à Cotonou. Vendredi, les Eperviers feront une dernière séance dans la matinée avant de prendre la route pour Cotonou.

"*On doit faire un gros match pour se qualifier. En cas de succès, cela serait la sixième fois que je me qualifie pour une CAN lors du dernier match des éliminatoires. Le Bénin a battu l'Algérie et est venu chez nous faire match nul. Ils savent jouer de façon défensive pour assurer un résultat nul qui les qualifierait*", a assuré Claude Le Roy.

Les Écureuils du Bénin seront privés de leur capitaine Sessegnon, Poté, D'Almeida et du gardien Fabien Farnolle, quatre joueurs majeurs. Mais Michel Dussuyer a la solution : la solidarité. " *J'ai mon schéma de bataille dans la tête. On doit avoir une équipe solidaire, qui soit déterminée, et qui a de la générosité dans l'effort. Des matchs comme ça se jouent sur des détails. On passera par des périodes difficiles et on fera passer les togolais par des périodes difficiles aussi* ", a-t-il déclaré.

Le Togo avec un total de 5 points au compteur doit impérativement battre le Bénin (7pts) pour se qualifier alors que les coéquipiers de Stéphane Sessegnon pourront se satisfaire d'un match pour décrocher leur quatrième qualification à une phase finale de la CAN.

Djene supervisé par Unai

A la recherche d'un renfort défensif pour la saison prochaine, Unai Emery multiplie les pistes. Le manager d'Arsenal aurait assisté à un match de Liga ce week-end pour y superviser un joueur susceptible de rejoindre les Gunners l'été prochain.

Le quotidien anglais Metro UK affirme qu'Unai Emery s'est rendu en Espagne ce week-end. Ce voyage n'était pas l'occasion pour le technicien espagnol de prendre quelques jours de repos en famille. En fait il s'agissait surtout de superviser le défenseur de Getafe, Djene Dakonam.

L'international togolais qui a rejoint le club espagnol en 2017 est très courtisé. Il dispose toutefois dans son contrat d'une clause libératoire fixée à 30 millions d'euros croit savoir le quotidien britannique. Âgé de 27 ans, il a disputé 26 matches de Liga cette saison avec son club.

Eden Hazard, priorité du Real

Selon le Daily Record, le Real Madrid serait passé à la phase concrète des opérations pour recruter Eden Hazard, l'attaquant belge de Chelsea. Une première proposition aurait été formulée, mais les Blues auraient pour objectif de récupérer 100 M€ sur un éventuel transfert de l'ancien joueur de Lille lors du Mercato d'été.

Alors que les Parisiens Mbappé et Neymar devraient être difficilement accessibles lors du Mercato d'été, le Real Madrid serait passé à la vitesse supérieure sur le dossier de l'attaquant international belge Eden Hazard (28 ans, Chelsea), auteur de treize buts et onze assists cette saison en championnat. Lié jusqu'en juin 2020 avec les Blues, l'ancien joueur de Lille aurait fait l'objet d'une première offre de la part de La Maison Blanche, qui vient d'enregistrer le retour aux affaires de Zinédine Zidane.

Cette proposition aurait été repoussée, mais le club de Roman Abramovitch ne serait pas en position de force. Compte tenu de la situation contractuelle du natif de La Louvière, qui sera libre en juin 2020, Chelsea devrait avoir du mal à conserver son numéro 10.

Francophonie

" *Il faut sauver les Jeux de la Francophonie !* "

L'avenir des Jeux de la Francophonie s'annonce incertain. Après le retrait du Nouveau-Brunswick, l'édition 2021 de l'événement sportif et culturel n'a pas enregistré la moindre nouvelle candidature. Le processus de sélection a été rouvert.

Un collectif d'anciens athlètes et de dirigeants français se mobilise pour tenter de sauver l'événement. A l'avant-veille de la Journée internationale de la Francophonie, mercredi 20 mars, ses membres ont co-signé une tribune pour exprimer leur refus de le voir disparaître. (Extraits).

" *Il y a quelques semaines, le Nouveau Brunswick a renoncé à être le pays organisateur de la VIIIème édition des Jeux de la Francophonie, et à ce stade, aucune nouvelle candidature n'a été enregistrée pour les Jeux de 2021.*

Certes, tel qu'il existe, l'événement a atteint ses limites. Au fil des éditions, il a perdu de son influence, de son dynamisme et de sa modernité : un cahier des charges trop contraignant, des États qui peinent à s'engager, de nouveaux partenariats et modes de financements à trouver, des fédérations qui ne font plus de l'événement une priorité ; autant de raisons qui nous poussent à solliciter une profonde réforme des Jeux. Aujourd'hui, il est urgent d'en repenser collectivement le modèle. Pour rebâtir des Jeux modernes et responsables, une nouvelle vision est désormais nécessaire !

Nous refusons la disparition du plus grand rendez-vous culturel et sportif de la Francophonie. Nous voulons que des Jeux continuent de promouvoir les jeunes talents pour faire rêver et gagner la jeunesse francophone !

Parce qu'au-delà des Jeux de la Francophonie, c'est aussi et avant tout la place de la langue française dans le sport dont il est question. Trois grands rendez-vous nous attendent : les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020, ceux de Pékin en 2022 et enfin ceux de Paris en 2024. Nous avons une mission essentielle à accomplir pour redonner à la langue française une place prépondérante et durable. C'est ensemble que nous y parviendrons !

Le 20 mars célèbre la Journée internationale de la Francophonie. Nous en appelons à la mobilisation de tous les acteurs du sport francophone ! Car il est urgent d'agir !

Redonnons au sport francophone la place qui lui revient ! Faisons rayonner notre langue au travers du sport, cette langue dans laquelle nous nous comprenons si bien, cette langue qui nous façonne et nous éclaire sur une certaine vision du monde."

"*CR7*" visé par une enquête de l'UEFA

Sans surprise, l'UEFA va ouvrir une enquête sur la célébration de Cristiano Ronaldo (Juventus Turin) lors du choc de mardi dernier contre l'Atlético Madrid.

Auteur d'un triplé lors de l'affiche de mardi dernier contre l'Atlético Madrid (3-0, 8emes de finale retour de la Ligue des Champions), Cristiano Ronaldo, l'attaquant international portugais de la Juventus Turin, a laissé exploser avec une célébration polémique, et cela n'a pas été du goût de l'UEFA qui a décidé d'ouvrir une enquête.

Alors que le natif de Funchal a imité le geste de Diego Simeone, l'entraîneur des Colchoneros, durant la première manche, l'instance européenne pourrait décider de le sanctionner.

L'ancien joueur du Sporting Portugal, de Manchester United et du Real Madrid risque une sanction financière (*), mais une suspension est aussi envisageable. Alors que la Vieille Dame a rendez-vous avec l'Ajax Amsterdam lors des quarts de finale, la décision finale sera prise le 21 mars.

BASKETBALL/ FIBAWC

Un tirage compliqué pour les représentants africains

Le tirage au sort, présenté par Wanda, de la Coupe du Monde FIBA 2019 a eu lieu samedi soir en la présence de 8'000 spectateurs venus y assister à la Shenzhen Bay Arena. Un verdict qui ne fait grincer les dents dans les rangs africains.

Désormais, le chemin qui mène jusqu'au titre mondial est tracé pour les 32 équipes qui participeront à la compétition majeure de la FIBA, du 31 août au 15 septembre.

Les Eléphants de Côte d'Ivoire, 64e mondial évoluera dans le Groupe A en compagnie de la Chine pays hôte, la Pologne et le Venezuela. A première vue, un groupe abordable pour les protégés de Paolo Povia, le sélectionneur italien de la Côte d'Ivoire qui indique avoir l'habitude de faire partie des outsiders.

Logée dans le Groupe C, la Tunisie devra quant à elle, se défaire de l'Espagne, de l'Iran, et du Paraguay. Une deuxième place à la portée des champions d'Afrique.

Le Nigéria, de son côté, aura fort à faire avec l'Argentine, la Corée et la Russie, dans le groupe B.

Le moins bien loti est le Sénégal dans le groupe. En effet, les Lions de la Teranga devront batailler dans un Groupe H composé du Canada, de la Lituanie et de l'Australie. "On ne peut pas dire que c'est un tirage facile. Nous allons jouer contre des grosses nations du basket, à savoir l'Australie, le Canada et la Lituanie", a déclaré maître Babacar Ndiaye, président de la Fédération Sénégalaise de basketball, présent à Shenzen.

Enfin, pour sa part, l'Angola devra s'imposer face aux Philippines, à l'Italie et surtout face à l'ogre Serbe, pour espérer voir le deuxième tour.

Sur les principaux marchés, d'après les chiffres statistiques

Chute de 0,4 point du niveau des prix en février 2019, en lien notamment avec Oignons frais et Noix de palme

Jean AFOLABI

En février 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,4% contre une hausse de 0,7% le mois précédent. Cette baisse est essentiellement due à la diminution des prix de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,8%), suivie des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,6%), «Communication» (-1,0%), «Restaurants et Hôtels» (-0,3%), et «Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants» (-1,7%). A l'opposé, les prix de la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (+0,3%) et dans une moindre mesure la fonction de consommation «Transports» (+0,1%) ont enregistré une hausse.

De l'avis de l'Institut national de la Statistiques et des études économiques et démographiques (Inseed), la baisse de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est soutenue par les postes suivants : «Autres matières grasses» (-25,7%) ; «Légumes frais en fruits ou racine» (-5,3%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-1,7%) ; «Légumes secs et oléagineux» (-2,1%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-2,2%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-4,4%) ; «Huiles» (-2,8%) ; «Autres fruits frais» (-3,5%) ; «Poissons frais» (-4,8%) ; «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (-2,0%) ; «Bœuf» (-0,7%) ; «Pâtes alimentaires» (-0,4%) ; «Œufs» (-2,5%) ; «Mouton-chèvre» (-0,4%) ; «Beurre, margarine» (-1,8%) ; «Sucre» (-1,1%) ; «Boissons non alcoolisées industrielles» (-0,1%) ; «Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes» (-0,6%)et «Lait» (-0,3%). Cependant, les postes «Céréales non transformées» (+2,0%) ; «Agrumes» (+13,1%) ; «Légumes frais en feuilles» (+6,2%) ; «Tubercules et plantain» (+1,7%) ; «Fruits secs et noix» (+4,3%) ; «Pains» (+0,8%) ; «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (+1,0%) ; «Farines, semoules et gruaux» (+1,4%) ; «Volaille» (+0,7%) ; «Boissons non alcoolisées artisanales» (+2,4%) ; «Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries» (+1,1%) et «Produits laitiers» (+0,7%) ont connu une hausse.

Quant à la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», la baisse observée est due à celle du poste «Combustibles solides et autres» (-3,6%). Pour les fonctions de consommation «Communication» et «Restaurants et Hôtels» leur baisse est déterminée respectivement par les postes «Communication téléphonique» (-1,1%) et «Restaurants, cafés et établissements similaires» (-0,2%). S'agissant de la fonction de consommation «Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants», sa baisse est portée par les postes «Tabac et stupéfiants» (-6,4%) et «Vin et boissons fermentées» (-2,0%).

Les produits en baisse de prix

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, l'Institut national de la Statistique pointe : «Akpala (Chinchard) fumé» (-6,3%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (-12,2%) ; «Oignon frais rond» (-15,4%) ; «Charbon de bois» (-3,7%) ; «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-6,9%) ; «Doèvi (Anchois) fumé» (-3,1%) ; «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (-4,8%) ; «Décou (Noix de palme)» (-28,6%) ; «Tasse de café simple vendu au kiosque» (-2,7%) ; «Huile végétale (Nioto)» (-1,5%) ; «Piment rouge frais» (-4,7%) ; «Café au lait avec omelette (1/2 pain + 1 œuf)» (-0,9%) ; «Haricots blancs secs» (-4,4%) ; «Cure dents» (-17,2%) ; «Appel Heure normale Togocel» (-4,8%) ; «Cossette de manioc» (-13,0%) ; «Œuf frais de poule de race» (-6,0%) ; «Aubergine locale» (-19,4%) ; «Saloumon fumé» (-3,6%) ; «Appel Heure creuse Togocel» (-4,6%) ; «Ananas frais» (-13,5%) ; «Mawoè (Maïs en pâte)» (-7,9%) ; «Appel Operateur 1» (-4,8%) ; «Pain artisanal sucré» (-3,8%) ; «Loyer brut mensuel d'une maison en dur avec toilettes externes (Ch + Salon)» (-2,2%) ; «Appel Operateur 2» (-4,2%) ; «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (-4,7%); «Tapioca petit grain» (-4,3%) ; «Banane plantain mûre» (-7,2%) ; «Viande de bœuf avec os au kg» (-0,9%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (-6,0%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (-3,5%) ; «Agbélima (Manioc râpé)» (-4,3%) ; «Agbéli (Manioc frais)» (-5,1%) ; «Spaghetti» (-1,2%) ; «Carottes» (-8,8%) ; «Pétrole lampant vendu en vrac» (0,8%) ; «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (-4,7%) ; «Arachide décortiquée crue» (-3,3%) ; «Sucre raffiné en poudre» (-2,2%); «Tchoukoutou local artisanal» (-3,8%) ; «Cola fraîche» (-11,6%) et «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (-4,4%).

Les produits en hausse de prix

S'agissant des produits ayant enregistré une hausse, on cite : «Gombos frais» (+30,1%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+2,5%) ; «Adiadoè (Sardinelles fumées)» (+8,0%) ; «Manvi fumé (Hareng)» (+16,0%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (+27,1%) ; «Igname» (+1,7%) ; «Oranges locales» (+13,1%) ; «Tresse» (+5,1%) ; «Riz + sauce poisson» (+1,6%) ; «Gboman» (+7,9%) ; «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+0,8%) ; «Pain en baguette» (+4,8%) ; «Adémè» (+2,5%) ; «Bananes douces» (+5,5%) ; «Ablo» (+16,3%) ; «Gari (Farine de manioc)» (+4,2%) ; «Soutien-gorge» (+4,2%) ; «Citrons» (+15,6%) ; «Pomme fruit» (+6,1%) ; «Poulet congelé importé» (+1,4%) ; «Concombre» (+17,8%) ; «Gboyébessé (Piment vert)» (+4,1%) ; «Akpan» (+9,7%) ; «Pamplemousse» (+37,6%) ; «Patate douce fraîche» (+18,2%) ; «Tissu synthétique kaki importé» (+0,7%) ; «Jus de citron» (+4,9%) ; «Bière locale ordinaire» (+1,1%) ; «Coiffure moderne pour dame» (+3,7%) ; «Noix de Coco sec» (+5,4%) ; «Feuille de haricot» (+11,9%) ; «Biscuit sec simple importé» (+5,7%) ; «Mangue greffée» (+11,5%); «Confection d'un ensemble/tailleur pour dame» (+0,3%) ; «Botokoin» (+4,0%) ; «Leçon de conduite automobile (Code et conduite)» (+3,9%) et «Service de porteur du marché au quartier (pousse-pousse)» (+2,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% au niveau national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice ''hors énergie, hors produits frais») a connu une baisse de 0,5%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 0,4%. Au regard de la provenance, l'on a noté une baisse de 0,5% des prix des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, cette baisse est due à la diminution des prix des produits des secteurs secondaire (-0,4%), primaire (-0,4%) et tertiaire (-0,2%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non durables (-0,5%) et des services (-0,2%).

Evolutions trimestrielle et annuelle

Le niveau des prix du mois de février 2019 comparé à celui du mois de novembre 2018 (**évolution trimestrielle**) a connu une hausse de 1,0% essentiellement sous l'effet de la progression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+2,6%) suivie des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,8%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,6%) et «Santé» (+0,9%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation «Tabac et stupéfiants» (-3,7%), «Restaurants et Hôtels» (-0,2%) et «Loisirs et culture» (-0,3%) ont connu une régression.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, les chiffres officiels mettent cette hausse à l'actif des prix des produits frais (+6,5%) et de l'Energie (+1,8%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits locaux (+2,0%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+1,9%) et des services (+0,6%) qui ont influencé la hausse du niveau général des prix au niveau national. Pour ce qui est des secteurs de production, on note que les prix des produits des secteurs secondaire (+0,7%) et primaire (+4,9%) ont enregistré une hausse.

Par rapport à février 2018 (**glissement annuel**), le niveau général des prix a connu une progression de 2,1% due principalement aux fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+2,8%) ; «Transports» (+4,1%) ; «Restaurants et Hôtels» (+2,2%) suivies des fonctions de consommation «Santé» (+5,9%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,4%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+3,1%) ; «Communication» (+1,3%) et «Enseignement» (+3,4%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (-1,4%) et «Tabac et stupéfiants» (-2,6%) ont enregistré une régression.

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est déterminée par les produits frais (+4,5%) ; les produits «Hors énergie et produits frais» (+1, 4%) et les produits de l'énergie (+4,6%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+2,7%) et des produits importés (+1,1%), Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+2,8%) ; des services (+2,0%) et des produits durables (+2,3%) qui ont influencé la hausse du niveau général des prix au niveau national. Pour ce qui est des secteurs de production, la progression du niveau général découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs secondaire (+2,0%), primaire (+4,0%) et tertiaire (+2,0%)

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,2% contre 1,1% en janvier 2019. En décembre 2016, ce taux d'inflation calculé à partir des indices base 2008 était de 0,3% dans la zone UEMOA.

Sani Yaya au siège du Fonds monétaire à Washington

Le satisfecit de Christine Lagarde sur les réformes économiques au Togo

Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), s'est entretenue le vendredi 15 mars au siège de l'institution à Washington avec Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des finances. «*J'ai eu une réunion fructueuse avec Sani Yaya. Nous avons échangé sur les évolutions récentes de l'économie et les politiques économiques pour promouvoir une croissance forte et inclusive*», a indiqué Mme Lagarde sur son compte Twitter.

Le Ministre Sani Yaya et Christine Lagarde du FMI

Il est rappelé au passage que le Togo bénéficie de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. L'accord au titre de la FEC, d'un montant total de 241,5 millions de dollars sur 3 ans, vise à appuyer les réformes économiques et financières. La patronne du Fonds s'est déclarée encouragée par les résultats enregistrés par le Togo, en un temps très court, en matière d'assainissement des finances publiques, de consolidation du cadre macroéconomique et de la mise en œuvre des réforme et, a-t-elle souligné, en dépit de la crise sociopolitique qui a secoué le pays ces derniers mois.

Le 10 décembre 2018, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la troisième revue des résultats obtenus par le Togo dans le cadre du programme appuyé par un accord au titre de la FEC. «*Les résultats obtenus dans le cadre du programme sont satisfaisants. Tous les critères de réalisation quantitatifs et trois des cinq repères structurels ont été respectés*»,

(suite à la page 7)

Commerce illicite d'Ivoire

Deux trafiquants interpellés à Lomé

Etonam Sossou

Les agents d'Interpol et du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et la Protection de la Nature (MEDDPN) en collaboration avec EAGLE-Togo, ont arrêté, le 07 mars 2019 à Lomé, le nommé ALASSANI Razak, conducteur de véhicule long, en possession d'une pointe d'ivoire brute de 9 kilogrammes. La suite de l'enquête menée conjointement par les trois structures suscitées, a permis d'interpeller le lendemain au quartier Leo 2000, dans la banlieue Nord de Lomé, un deuxième tranfiquant, M. OUROBOUTCHOU Idrissou, fournisseur du premier interpellé. En effet le présumé trafiquant, ALASSANI Razak, a été pris par les éléments de l'Interpol- DCPJ en pleine négociation de vente d'une pointe d'ivoire qu'il tentait de dissimuler. Une perquisition à son domicile sis à Agoè Zongo, un quartier périphérique de Lomé a permis de saisir dans sa chambre, une pointe d'ivoire d'un poids de 9kg. Dans ses déclarations le présumé trafiquant ALASSANI Razak a reconnu les faits qui lui ont été reprochés. Malheureusement des défenses d'ivoire d'éléphant transitent par le Togo où ils sont soit transformés en bijoux ou exportés en quantité importante vers l'Asie. Deferes depuis le 13 mars 2019, à la prison civile de Lomé, les deux prévenus seront punis conformément a l'article 796 du code pénal Togolais qui stipule que : « Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines ». Le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. L'escalade du trafic d'espèces sauvages au cours des dernières années constitue une menace pressante pour la conservation et la sécurité dans le monde. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages. Le trafic d'espèces sauvages corrompt les gouvernements, porte atteinte à l'État de droit, et contribue au financement du crime organisé et des groupes d'insurgés, précise le communiqué de EAGLE-Togo.

Première fluctuation depuis août 2018

Hausse de 3% des prix des produits pétroliers dès ce mardi à 00 heure

Selon un communiqué interministériel, ministère de l'économie et des finances, du ministère en charge du commerce et celui du transport, les prix des produits pétroliers connaitront une hausse à partir de ce 19 Mars 2019 à 00 heure.

Ainsi le super sans plomb passe de 548 F CFA le litre à 564 FCFA, soit un peu plus de 2,8%. Le gas-oil subit aussi une augmentation de la même proportion de 3% pour se hisser désormais à 567 FCFA le litre.

Le pétrole lampant grimpe aussi à 505 FCFA contre 490 FCFA. Les utilisateurs des moteurs devront déboursées à partir de ce jour 661 F CFA pour un litre du liquide précieux.

C'est la première décision relative à la fluctuation des prix des carburants et autres produits pétroliers depuis le mois d'Août 2018. Aucune explication n'a été donnée par les autorités par rapport à cette augmentation. Généralement, le gouvernement évoque la fluctuation des prix sur le marché mondial. Et rien d'autre ne pourrait justifier cette hausse.

Hier, le baril s'échangeait à 59,25 dollars US, 67,41 dollars pour le Brent.

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE

Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (C.S.F.P.P.P.)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

Lomé, le 18 MARS 2019

FAX MESSAGE N° 137 /2019

A/TO : Mr le Président du G.P.P. – Lomé
: Mr le Président du G.P.P. N., ... – Lomé

DE/FROM : M. ADJAKLY Francis – Coordonnateur CSFPPP
Tél : 22 22 56 19 / Fax : 22 22 62 05 – Lomé

Nombre de page (s) : 03 (ci-inclus)

STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS

Je vous prie de trouver ci-joint copies de la structure des prix des carburants et du tableau du différentiel de transports applicables au Togo à compter du 19 MARS 2019 à 00heure.

Les prix à la pompe sont revus à la hausse comme suit :

PRODUITS	PRIX FCFA/litre
SUPER SANS PLOMB	564
PETROLE LAMPANT	505
GAS-OIL	567
MELANGE 2 Temps	661

Comptant sur votre habituelle collaboration, veuillez recevoir, nos salutations distinguées.

MINISTERE CHARGE DU COMMERCE C.S.F.P.P.P. COORDONNATEUR

Francis S. ADJAKLY

Cc : Marketers

Tél. : 22 20 87 38 /22 22 56 19 – Fax : 22 22 62 05 – BP : 12498 – Lomé – Togo

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°533 DE LOTO KADOO DU 08 Mars 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au **534è** tirage de **LOTO KADOO.**

Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont surtout des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à **1.000.000F CFA** qui ont été remportés dans toutes les villes du pays par nos parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°534 de LOTO KADOO du 15 Mars 2019

Numéro de base

49 31 24 05 44

Sani Yaya au siège du Fonds monétaire à Washington

Le satisfecit de Christine Lagarde sur les réformes économiques au Togo

(suite de la page 6)

avait affirmé le Conseil du Fonds. L'achèvement de la revue permet de décaisser 25,17 millions de DTS (environ 34,9 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements depuis le début de l'accord à 100,68 millions de DTS (environ 139,5 millions de dollars).

L'accord triennal en faveur du Togo a été approuvé le 5 mai 2017 pour un montant de 176,16 millions de DTS (120% de la quote-part ou environ 241,5 millions de dollars au moment où l'accord a été approuvé) à l'appui des réformes économiques et financières du pays. Le programme vise à réduire considérablement le déficit budgétaire global afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position extérieure, à recentrer la politique économique sur une croissance inclusive grâce à des dépenses sociales ciblées et à des dépenses d'infrastructures financées de manière viable, ainsi qu'à corriger les faiblesses financières des deux banques publiques.

A l'occasion, Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim du Fonds, avait fait la déclaration suivante : «*Les autorités ont révisé leur stratégie pour le secteur financier et ont relancé la privatisation des deux banques publiques restantes. Il sera important d'appliquer les garde-fous arrêtés pour veiller à ce que la privatisation soit conforme aux meilleures pratiques internationales. Les autorités s'emploient à mettre en œuvre les mesures prévues dans le plan national de développement et le Pacte avec l'Afrique afin que le Togo devienne un pôle logistique majeur et un centre financier dynamique, et dispose d'une base manufacturière solide. À cet effet, il est prioritaire de combattre la corruption, de renforcer la gouvernance et d'améliorer le climat des affaires de manière plus générale*».

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°089 DE LOTO Sam du 09 Mars 2019

Le tirage **N°090** du LOTO Sam a eu lieu samedi 15 Mars 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°090 de LOTO SAM du 16 Mars 2019

Numéro de base

21 64 54 01 14

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant jusqu'à 1 000 % de bonus

1 000 Fcfa donnent.....

100 Mo + 9 000 Fcfa !

8 000 Fcfa vers TOG | 1 000 Fcfa tous réseaux | 100 Mo Internet | 50 sMs | 2 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#

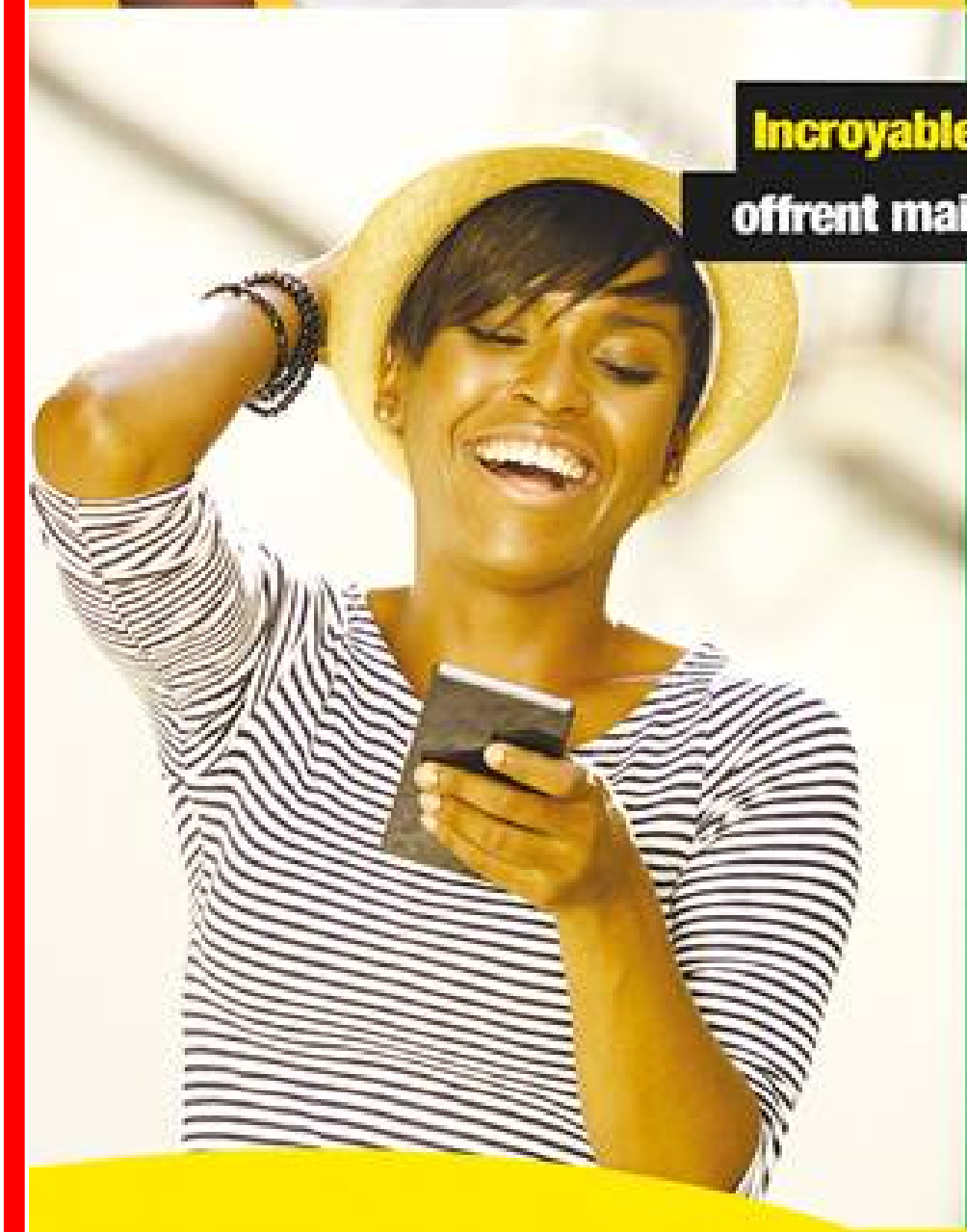

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant jusqu'à 1 000 % de bonus

7 500 Fcfa donnent .....

65 000 Fcfa !

50 000 Fcfa vers TOG | 15 000 Fcfa tous réseaux | 50 sMs | 30 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#

LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !